



GOVERNANCE PUBLIQUE

Renforcer les principes fondateurs de la démocratie

« La démocratie : quel défi pour la société civile ? », c'est sur ce thème que le Congo a célébré, le 15 septembre, la Journée internationale de la démocratie. L'évènement a donné lieu à l'organisation d'un focus au cours duquel des spécialistes de droit et des sciences politiques ont

développé des exposés aussi enrichissants que variés sur l'origine et l'évolution du concept à travers les époques. Dans son discours de circonstance, le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales, Germain

Céphas Ewangui, a noté qu'au-delà des questions électorales aussi essentielles dans la vie démocratique, il y a également et surtout des questions des normes et des valeurs.

Page 3

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Vulgarisation des textes de la Halc dans les administrations

Les membres de la Haute autorité de lutte contre la corruption (Halc) ont échangé, hier, avec les cadres et agents du ministère de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale sur les comportements déviants qui gangrènent l'administration congolaise. « Il nous faut apprendre et mieux

comprendre comment, ensemble, on peut endiguer la prolifération de la corruption qui mine nos administrations », a déclaré la ministre de l'Economie, du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

Page 3



Les cadres et agents du ministère de l'Economie échangeant avec la Halc / Adiac

INSERTION SOCIALE

L'étude sur les métiers porteurs d'emplois validée



Les participants à l'atelier de validation des documents du rapport provisoire sur les métiers porteurs (Adiac)

Lancée dans le cadre du projet de développement des compétences pour l'employabilité, l'étude sur les métiers porteurs d'emplois a été validée le 15 septembre au cours d'un atelier présidé par le ministre en charge de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé. Cette étude permettra au gouvernement d'orienter sa politique en matière d'emplois.

Page 4

DÉPARTEMENT DU POOL

Le projet « Bisalu Kidzunu » a démarré



Le haut commissaire (au centre) au lancement des activités du projet « Bisalu Kidzunu »

Le haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants a officiellement lancé, le 15 septembre à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, les activités relatives à la mise en œuvre du protocole d'accord signé en juin dernier entre le gouvernement et l'Agence américaine pour le développement international (Usaid).

« Le projet « Bisalu Kidzunu Bia Usaid » portera essentiellement sur le développement économique dans les districts de Kindamba et Mayama pour renforcer la résilience communautaire. Il soutiendra également les femmes, les jeunes et les anciens combattants, et les aidera à se réintégrer dans la société », a rappelé le directeur régional de l'Usaid pour l'Afrique centrale, Paul Sabaine.

Page 16

EDITORIAL

Qatar 2022

Page 2

ÉDITORIAL

Qatar 2022

Par ces temps de restrictions dues à la crise sanitaire de covid-19 amplifiée par la crise économique, un éclair peut venir d'ailleurs. Disons des terrains de sport, notamment de football. Les Congolais avaient espéré prendre une bonne option, le 7 septembre, lors du match joué contre le Sénégal dans le cadre du tour qualificatif de la Coupe du monde de l'année prochaine, au Qatar.

Résultat des courses, dans un groupe composé de quatre équipes, les Diables rouges du Congo se classent troisième avec un petit point. Ils sont en tête des Eperviers du Togo, zéro point, mais loin derrière les Lions sénégalais, six points, et the Brave Warriors de Namibie, quatre points. Les deux premiers pays se positionnent dès à présent comme les favoris du quarteron et pourraient ne plus lâcher prise dans les prochaines rencontres.

Le 7 septembre, au stade Massamba-Débat, tout donnait lieu à ce que Congolais et Sénégalais se séparent dos à dos, avec ce score obtenu à la fin de la première mi-temps d'un but partout. Cela était tout à l'honneur des Diables rouges qui, menés par leurs vis-à-vis à quelques minutes du terme de cette période, avaient rétabli les équilibres sur pénalty. Même si le stade n'était pas bondé de spectateurs pour des raisons évidentes, le Congo tout entier disait garder ses chances intactes.

Sur les antennes de Radio-Congo, pour ceux qui suivaient le match sur ce canal, les commentateurs avaient littéralement perdu la voix pour appeler à des changements. Dès l'entame de la seconde période, ils désignaient par leurs noms les Diables rouges qui devaient quitter l'aire de jeu parce qu'épuisés par le cours des événements, et ceux laissés sur le banc, qui auraient dû prendre leur succession dans les meilleurs délais pour apporter du sang frais au groupe, estimaient-ils. C'était peine perdue !

Chacun devant remplir sa tâche, celle des journalistes n'était évidemment pas de prendre la place des techniciens des Diables rouges. A ces derniers de se ressaisir et faire en sorte que le chemin qui reste à parcourir à partir du mois prochain soit celui de la gagne, et non pas, comme on l'a vu face aux Lions de la Teranga, celui de l'hésitation. Oui, on a beaucoup hésité avant de se décider ; on a presque philosophé longuement là où il fallait agir ou même réagir promptement.

Les Dépêches de Brazzaville

FONDS ROUTIER

Plus de six milliards FCFA de budget pour l'exercice 2021

Le budget du Fonds routier exercice 2021 a été adopté le 14 septembre à Brazzaville, par le comité de direction, lors de sa 18e session ordinaire.



Un tronçon de la route nationale n°1

Le budget du Fonds routier exercice 2021 est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 6, 105 milliards F CFA. Il est en hausse de 3 milliards FCFA par rapport à celui de l'année dernière, mais est jugé dérisoire par les administrateurs de la structure, au regard des défis à relever.

« Le budget du Fonds routier de cette année est insignifiant et ne répondra pas aux défis attendus de notre structure. Jusqu'en 2014, notre budget atteignait les 60 milliards FCFA. C'est pour dire qu'il est dérisoire au regard des résultats attendus car le Congo compte actuellement 24 000 km de route dont 4 000 seule-

ment sont bitumés », a indiqué le directeur général du Fonds routier, Elenga Oba Ndziengué. Avec ce budget, le Fonds routier, a-t-il précisé, a mis en place une stratégie budgétaire sur les travaux exécutés en 2020, en termes d'entretien routier. Ils concernent notamment des routes bitumées et aménagées dont les travaux sont pour la plupart achevés mais pour lesquels les services n'ont pas été payés. Le Fonds routier a donc réinscrit ces créances dans ce budget 2021.

Les membres du comité de direction ont ensuite adopté le procès-verbal de la session ordinaire tenue en août 2020 ; le programme d'activités exercice

2020 ; le programme d'action exercice 2021 ainsi que la présentation du rapport d'activités du Fonds routier de janvier à juillet 2021.

Au titre de cette année, le Fonds routier a initié quelques projets parmi lesquels la construction du pont sur la Louala, entre Mouyondzi et Kingoué, ainsi que bien d'autres ouvrages de franchissement. Certains de ces projets, a précisé le directeur du Fonds routier, vont démarrer d'ici à la fin de l'année. La 18e session ordinaire du Fonds routier a été présidée par le président du comité de direction, Yves Ikonga.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville :

Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire :

Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONGO-ETATS-UNIS

Signature d'un accord-cadre bilatéral pour la diversification économique

Le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso, et le directeur de la mission de l'Agence américaine pour le développement international (Usaid), Paul Sabatine, ont signé, le 14 septembre à Brazzaville, un accord-cadre bilatéral de subvention relatif à la réalisation des objectifs de croissance du Plan national de développement 2018-2022.

L'accord définit le cadre juridique et conventionnel de l'assistance américaine et de l'Usaid au Congo, en lien avec la conservation de la biodiversité, la réduction de la dégradation des forêts et l'amélioration d'un environnement favorable au développement de l'entrepreneuriat dans le secteur de l'économie verte.

Cette convention contribuera à l'exécution des objectifs du Plan national de développement 2018-2022, à travers ses deux piliers principaux, notamment la diversification de l'économie et la valorisation du capital humain. A travers cette convention, l'Usaid va continuer à apporter de l'aide au développement et une assistance humanitaire pour élargir la capacité du pays en termes d'opportunités pour son développement.

Lors de cette signature, le ministre congolais, Denis Christel Sassou N'Guesso, a déclaré que cet accord a fait l'objet de



Denis Christel Sassou N'Guesso, Paul Sabatine et Ellen Thorburn lors de la signature de l'accord

quelques amendements, particulièrement sur l'élargissement de sa portée, l'augmentation de la durée de vie du programme et sur l'octroi des ressources additionnelles de l'Usaid pour appuyer la réalisation des objectifs de développement y af-

férents. « En novembre 2019, les gouvernements des deux pays avaient signé un accord de subvention d'un montant de 25 millions de dollars américains pour une période de cinq ans. Cet accord a pour but de contribuer à la réalisa-

tion des objectifs fixés dans le Plan national de développement 2018-2022 à travers les piliers de la diversification de l'économie et la valorisation du capital humain », a-t-il rappelé.

Pour sa part, le directeur de la mission de l'Usaid, Paul Saba-

tine, a fait savoir que cette convention marque une étape importante dans l'approfondissement des relations bilatérales entre le Congo et les Etats-Unis et exprime la volonté ainsi que la détermination des deux pays de faire avancer leur partenariat. « Le peuple américain est heureux d'offrir des programmes et des ressources qui soutiennent les objectifs humanitaires, sociaux, environnementaux et politiques. Nous restons ouverts à la recherche des moyens innovants pour collaborer davantage au profit du peuple congolais », a-t-il déclaré.

Dans le même sillage, la chargée d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique, Ellen Thorburn, a révélé que d'autres accords sont à conclure avec le gouvernement congolais pour démontrer que les Etats-Unis souhaitent développer davantage d'activités au Congo.

Durly Emilia Gankama

GOUVERNANCE

La HALC vulgarise ses textes

La Haute autorité de lutte contre la corruption (HALC) a édifié, le 15 septembre à Brazzaville, les cadres et agents du ministère de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale sur les questions liées à la lutte contre la corruption, fléau qui mine les administrations et organismes.

L'échange s'est inscrit dans le cadre de la campagne de sensibilisation à la lutte contre la corruption auprès des administrations publiques amorcée depuis plus d'un mois par la Halc. Le but est de vulgariser son arsenal juridique avant de passer à la mise en œuvre du Plan d'action sur la corruption et ses méfaits.

Plusieurs thématiques ont été développées lors de cette rencontre parmi lesquelles L'écosystème national de lutte contre la corruption : place et rôle de la Halc ; La Halc et ses procédures de saisine ; L'aperçu général de la loi anti-corruption ; La lutte contre la corruption : place de la loi relative à la déclaration de patrimoine. Un instant d'enseignement visant à éclairer la lanterne des agents et cadres dudit ministère en vue d'endiguer la prolifération de ce fléau.

Ayant pris part à ces échanges, la ministre de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, s'est réjouie de cette initiative qui permettra aux acteurs concernés de mieux comprendre et agir dans la lutte contre ce fléau. « La corruption étant mère des vices en matière de gouvernance, sa prévention et sa répression constituent le premier champ de bataille où est jugée la volonté réelle des pouvoirs publics d'enraciner la culture d'intégrité au sein du service public. Il nous faut apprendre et mieux comprendre comment, ensemble, endiguer la prolifération de ce fléau qui mine nos administrations », a-t-elle déclaré.

Pour le président Emmanuel Ollita Ondongo, la Halc a la responsabilité de prévenir et combattre la corruption, la concussion, la fraude et les autres infractions assimilées. Le combat contre la corruption, a-t-il dit, est sans merci et mérite l'implication de tous les Congolais. « Nous avons le devoir de baliser la voie de l'émergence du Congo tant attendue. Or, il est incompatible de sauver d'un côté l'émergence d'un pays, et de l'autre entretenir dans ce même pays les antivaleurs comme la corruption, la concussion, la fraude », a-t-il indiqué.

Emmanuel Ollita Ondongo a ajouté : « L'Afrique perd chaque année 150 milliards de dollars pour des faits de corruption et le Congo n'est pas épargné de cette catastrophe. Notre devoir commun serait de placer le Congo sur la voie de l'émergence, car il n'y a pas mieux que les Congolais pour construire ce pays ».

Notons que cette rencontre avec les cadres et agents du ministère de l'Economie intervient après celle des ministères des Finances, de l'Economie forestière et celui du Transport. La campagne de sensibilisation des citoyens congolais à la corruption et la vulgarisation des textes juridiques fondamentaux de la Halc aura pour points de chute la primature, les deux chambres du Parlement et la présidence de la République avant de la clôturer par un carnaval anticorruption dans les deux principales villes, à savoir Brazzaville et Pointe-Noire.

Gloria Imelda Lossele

MATÉRIALISATION DE LA DÉMOCRATIE

La société civile appelée à jouer sa partition

Le Congo a célébré, le 15 septembre à Brazzaville, la Journée internationale de la démocratie. A cet effet, le Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales a animé un focus pour susciter la mobilisation citoyenne autour de la démocratie, en vue de garantir la participation des forces vives de la nation dans la bonne gouvernance publique.

Plusieurs associations et ONG de défense des droits de l'homme et des femmes ont pris part à l'échange animé sur le thème « La démocratie : quel défi pour la société civile ? ». Développant ce thème, la présidente de l'Association des femmes juristes du Congo, Jocelyne Milandou Kanza, est revenue sur l'étymologie du concept démocratie. Elle a fait savoir que le terme est né au VI^e siècle à Athènes, en Grèce antique, et signifie pouvoir du peuple par le peuple et pour le peuple. L'oratrice a renchéri que la démocratie est un droit universel pour chaque citoyen et doit être exercé dans la liberté. Il y a trois piliers de démocratie, a-t-elle souligné, mais qui s'appliquent dans le strict respect des principes de séparation de pouvoirs : exécutif, législatif et judiciaire.

La démocratie, selon elle, comporte 27 principes fondamentaux. Dans sa mise en œuvre, la société joue un rôle décisif. « La société civile joue un rôle important dans la consolidation de la démocratie, qui elle, contribue au développement harmonieux de la société. Celle-ci est un contre-pouvoir et ses objectifs sont fondés sur l'intérêt général », a indiqué Jocelyne Milandou Kanza.

Le second thème, portant sur « Démocratie et genre », a été lui, développé par Me Mathilde Quenum, avocate à la Cour. A l'en croire, l'homme et la femme jouent tous un rôle capital et complémentaire dans la matérialisation de la démocratie. Un partenariat qui

doit être renforcé pour garantir la mise en œuvre de la démocratie au Congo. Même si l'homme l'a toujours marginalisée et reléguée au second plan, a-t-elle indiqué, la femme doit s'imposer devant lui, affirmant que le pouvoir s'arrache.

« Il ne saurait y avoir de démocratie sans un véritable partenariat entre homme et femme dans la conduite des affaires publiques où les deux agissent dans l'égalité et la complémentarité, s'enrichissant mutuellement de leurs différences », a indiqué l'oratrice. En initiant cette causerie-débat, le Conseil consultatif de la société civile et des ONG vise trois objectifs spécifiques. Il s'agit de sensibiliser les acteurs de la société civile aux défis de la démocratie ; susciter la prise en compte des questions du genre dans la gouvernance démocratique, ainsi que de consolider l'action des organisations de la société civile autour des valeurs démocratiques.

Pour sa part, le secrétaire permanent de cette institution, Germain Cephas Ewangui, a exhorté les leaders des associations, ONG, fondations, syndicats, sociétés savantes, ordres professionnels à travailler en symbiose pour édifier une base démocratique solide. L'objectif est de faire d'elle un socle de « raffermissement de l'unité et de la concorde nationales, de solidification du vivre ensemble, d'accélération de l'œuvre de développement économique, social et culturel du Congo », a-t-il conclu.

Firmin Oye

INSERTION SOCIALE

Les documents de l'étude du rapport provisoire sur les métiers porteurs d'emploi validés

Le Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE) a validé, le 15 septembre, les documents du rapport provisoire sur les métiers porteurs d'emploi, lors de l'atelier ouvert par le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé à Brazzaville.

L'étude a été menée pendant soixante jours par une consultante internationale recrutée par le PDCE, après avis à manifestation d'intérêt régulièrement publié suivant les procédures de passation des marchés conformément aux directives de la Banque mondiale, avec l'appui d'une équipe nationale composée des cadres de différents ministères sectoriels, explique le coordinateur du PDCE, Auxence Léonard Okombi.

Le coût de financement de cette étude est de plus de 51, 741 millions de francs CFA, tel que prévu dans le PTBA et les TDR qui ont obtenu l'avis de non objection de

la Banque mondiale, ajoute-t-il. L'enquête sur les métiers porteurs s'inscrivait dans le cadre des recommandations d'une précédente étude réalisée par le projet en 2016, sur les chaînes globales des valeurs dans les domaines de l'agriculture et l'agro-industrie, la forêt et la transformation du bois. Elle a concerné les villes de Brazzaville, Pointe-Noire ainsi que les départements du Kouilou, Niari, de la Bouenza, Sangha et la Likouala. « La validation du rapport provisoire de cette étude est également le fruit des recommandations des différentes missions de supervision de la Banque mondiale qui

exigeaient de faire endosser les différents programmes et filières de formation à ouvrir au niveau du projet pour les prochaines cohortes, en fonction des besoins réels identifiés sur le marché à partir d'une enquête de terrain pour maximiser les chances d'employabilité des jeunes formés », a-t-il indiqué.

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, a rappelé l'accord de financement additionnel du projet signé entre le gouvernement congolais et la Banque mondiale le 23 décembre 2020. Selon lui, cette étude sur

les métiers porteurs d'emploi a plusieurs objectifs. Elle permet au ministère de disposer des informations actuelles sur les métiers porteurs à forte capacité de création d'emplois. Elle consiste également à aider ce sous-secteur de l'enseignement à mettre en place, dans le cadre global du projet, les filières de formation nécessaires au développement des compétences requises pour ces métiers afin d'orienter le choix des formations à réaliser ainsi qu'à dresser une cartographie du secteur économique des filières, des métiers et bien d'autres.

Par ailleurs, la consultante in-

ternationale du projet, Michèle Aurore Houngnissi, a circonscrit sa communication sur la présentation, les objectifs, la méthodologie et les résultats du projet. L'oratrice a défini à cette occasion les différents concepts de métiers dont « les métiers porteurs » comme étant les métiers qui semblent favoriser des chances de trouver un emploi. Elle a ajouté que ces métiers porteurs répondent aux critères selon lesquels l'employeur éprouve les difficultés de recrutement, le volume de recrutement ainsi que l'importance du nombre de création d'emplois.

Lydie Gisèle Oko

ENSEIGNEMENT

Conclave sur la maîtrise du personnel actif

La vingt-troisième session du Conseil national de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation se tient à Brazzaville du 15 au 17 septembre sur le thème « La maîtrise du personnel actif pour le fonctionnement harmonieux des structures scolaires ».



Les participants à la session

« Des réflexions seront menées, entre autres, sur la manière de stopper l'évasion des cadres de notre sous-secteur vers d'autres secteurs parfois sans passer par les canaux officiels ; de capitaliser les ressources humaines afin d'améliorer davantage les rendements du système éducatif congolais », a expliqué le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, ouvrant les travaux de la vingt-troisième session du Conseil national de l'éducation.

Les acteurs du secteur de l'éducation qui participent à cette session vont également plancher sur la problématique de gestion du personnel actif dans le contexte de transfert des compétences aux collectivités locales ; l'emploi des enseignants communautaires en vue de

la maîtrise du personnel actif au cycle primaire...

Selon l'inspecteur général de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, David Boke, cette vingt-troisième session permettra de faire un état des lieux du fonctionnement de l'école congolaise, notamment la gouvernance scolaire dont la maîtrise du personnel enseignant actif est un des principaux indicateurs de performance.

A l'issue des travaux, des recommandations seront formulées afin d'améliorer les contre-performances constatées sur le terrain. Lesquelles recommandations pourraient connaître leur mise en exécution dès l'année scolaire 2021-2022 car la rentrée des classes aura lieu dans deux semaines et quelques jours.

Rominique Makaya

JUSTICE

L'Adhuc appuie la formation des détenus vulnérables

L'Association pour les droits de l'homme et l'univers carcéral (Adhuc) a remis, le 15 septembre, du matériel intrant à l'atelier de couture du Centre de réinsertion de la maison d'arrêt de Brazzaville et organisé une formation sur les droits et les devoirs des détenus.



Alain Kombo remettant un échantillon du matériel à Jean Joël Komo/Adhuc

Le double geste s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Appui à la réinsertion des détenus vulnérables et à la construction d'un système pénitentiaire idéal en République du Congo ». En effet, financé par la Communauté française pour la solidarité internationale, l'Agence française pour le développement et le Programme concerté pluri-acteurs, ce projet est mis en œuvre par l'Adhuc avec le concours et l'implication de l'administration pénitentiaire. Composé, entre autres, des pièces d'étoffe, bobines de fil, fer à repasser et huiles de machines, ce matériel permettra de renforcer les capacités opérationnelles de l'atelier de couture ouvert depuis quelques années à la maison d'arrêt de Brazzaville. Remettant un échantillon du matériel à l'administration pénitentiaire, le président de l'Adhuc, Alain Kombo, a rappelé que la maison d'arrêt n'est pas seulement un lieu de privation de liberté mais aussi un endroit qui donne aux détenus la possibilité de recevoir une instruction et une formation professionnelle. Le but étant de faciliter leur réinsertion dans la société et de contribuer au maintien de la paix ainsi que de la sécurité dans la société.

Selon lui, ce genre d'intervention au Centre de réinsertion de la maison d'arrêt contribue à donner une fois de plus une chance aux individus d'être utiles à eux-mêmes et à la société. « Nous saluons le partenariat avec le ministère en charge de la Justice et des Droits humains qui nous donne l'opportunité de réaliser ces activités en milieu carcéral. Ceci pour

appuyer et assister les détenus vulnérables afin qu'ils puissent réintégrer rapidement la société en profitant de leur période de privation de liberté et en utilisant leur temps de manière positive », a déclaré Alain Kombo.

Réceptionnant le don, le directeur de la réinsertion sociale et de l'action sociale judiciaire, Jean Joël Komo, s'est félicité du geste de l'Adhuc qui a compris, selon lui, la lourde mission dévolue à l'administration pénitentiaire concernant la prise en charge des personnes détenues. Selon lui, la pénologie moderne recommande que les détenus qui séjournent dans les structures carcérales ressortent sans velléités d'y revenir. « Pour cela, les sociologues avaient pensé qu'il est question de leur donner une formation professionnelle et financer leurs projets de réinsertion pour qu'en repartant dans la société, les mêmes erreurs ne soient plus commises. C'est ainsi que nous avons besoin de l'apport de toute la société, et notre cri d'alarme a été bien entendu par l'Adhuc qui a accepté de nous accompagner », s'est-il réjoui. Il a demandé aux autres ONG de défense des droits de l'homme dans les maisons d'arrêt de suivre la démarche enclenchée par l'Adhuc car les besoins sont pressants.

Jean Joël Komo espère enfin que l'atelier de formation sur les droits et les devoirs des détenus a permis aux participants de recevoir des informations nécessaires leur permettant désormais de ne plus revenir en prison.

Parfait Wilfried Douniama

COVID-19

Intégrer les droits de l'homme dans la réponse à la pandémie

Le Conseil national des droits de l'homme (CNDH), en collaboration avec le Centre pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale, a organisé, le 14 septembre à Brazzaville, une session d'information sur l'intégration des droits de l'homme dans la réponse à la covid-19.

Les deux institutions œuvrent pour mettre en place de mécanismes d'alerte précoce et de prévention, capables d'attirer l'attention des gouvernements et des organisations régionales, des institutions nationales des droits de l'homme et des agences des Nations unies sur les problèmes potentiels des droits de l'homme, en fournissant le soutien nécessaire pour la prévention, les actions correctives et les réparations, si nécessaires.

La rencontre qui a également rassemblé les délégués des organisations de la société civile, les points focaux des ministères ainsi que les membres de la CNDH permettra d'avoir des bases afin de faire face aux impacts socioéconomiques de la Covid-19 au Congo et en Afrique centrale.

Les statistiques de la pandémie à covid-19 renseignent que de mars 2020, date d'enregistrement des premiers cas de personnes infectées, jusqu'au 10 août 2021, l'on a recensé 13 356 cas pour 179 décès et un taux de guérison de 98%.

Les participants apprendront les notions de droits en intégrant l'approche fondée sur les droits de l'homme dans la réponse à la covid-19 par l'équipe pays des Nations unies, le gouvernement, les institutions nationales des droits de l'homme et d'autres partenaires.

« Depuis l'arrivée de la pandémie, nous, militants des droits de l'homme, avons observé que les droits socioéconomiques et même culturels

sont occultés. Nous sommes engagés à travailler avec le Congo, les institutions, les partenaires et la population pour que les droits de l'homme soient pris en compte dans la réponse à la covid-19 », a indiqué le Dr Louis Marie Bouaka, représentant régional du bureau régional pour l'Afrique centrale du Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme.

La séance d'information sur l'intégration des droits de l'homme dans la réponse à la covid-19 est une réponse à l'appel lancé en février dernier par le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, demandant aux agences des Nations unies de placer les droits de l'homme au cœur de la réponse socio-économique à cette maladie, en insistant sur la nécessité d'inclure les groupes vulnérables.

« La société civile doit être à l'avant-garde de cette lutte contre la covid-19 en s'assurant que les droits de l'homme sont respectés car nous constituons un cadre de travail. Les droits de l'homme sont un levier essentiel pour lutter contre la covid-19. Il y a des mesures de lutte contre la pandémie à covid-19 prises par le gouvernement, il faut que la dignité humaine soit respectée dans l'application de ces mesures. Le personnel de santé, par exemple, doit respecter le traitement des malades et ceux qui sont chargés de faire respecter le couvre-feu doivent savoir



Les participants à l'atelier/Adiac

comment s'y prendre », a expliqué Antoine Malonga, secrétaire général du CNDH.

Signalons que le Centre sous-régional des Nations unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale a été créé en décembre 1999 à la demande de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) par une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies.

Le Centre, situé à Yaoundé, Cameroun, est entré en activité en mars 2001 et a été

inauguré officiellement par le Haut-Commissaire en juin 2002. En juillet 2002 le HCDH signait un Mémoire d'accord avec le Secrétariat général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) dans le but de coordonner les mesures visant à promouvoir et à protéger les droits de l'homme et la démocratie dans toute la région. Le Centre se concentre sur le renforcement des capacités, la promotion des droits de l'homme et la démocratie. Il vise le renforcement de la ca-

pacité des gouvernements, des députés, des forces armées, de la police, des organisations d'étudiants et de la société civile dans les onze pays de la région, notamment l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la République centrafricaine, le Tchad, la République démocratique du Congo, la Guinée équatoriale, le Gabon, la République du Congo, le Rwanda et le Sao Tomé-et-Principe. Il soutient des projets d'assistance technique au Cameroun, au Tchad, en Guinée équatoriale et en République du Congo.

Fortuné Ibara

BREVET TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

3 954 admis sur l'ensemble du territoire national

Les résultats des différents Brevets techniques et professionnels session de juillet, publié le 14 septembre, au lycée technique industriel 1er mai, à Brazzaville sont en régression, a expliqué le chef de service des brevets, Ildevert Jean Frédéric Daho Mondzo.

Au total, 3 954 candidats ont été déclarés admis sur 6 583 présentés à l'examen, soit 64,20%. Le taux de réussite de cette année est en baisse en comparaison avec l'année dernière où les admis étaient de 4 955.

« La régression observée à cet examen pourrait s'expliquer par le manque d'enseignants, le manque de matériel dans le sous-secteur de l'enseignement technique et professionnel ainsi qu'à la pandémie du



coronavirus qui a créé des perturbations au niveau des enfants », a-t-il indiqué.

La moyenne d'admission a été de 10 sur 20, précise-t-il, en présence du directeur des examens et concours techniques et professionnels, Joseph Moukila; le président général du jury des brevets, Pierre Kimpo; ainsi que les chefs des centres.

Les candidats au brevet de technicien forestier ont été tous déclarés admis avec un effectif de 151. En ce qui concerne les candidats au Brevet d'études technique, le nombre d'admis est de 3 975 sur 5 977 présentés. Quant au Brevet d'études professionnel, sur 163 présentés, seuls soixante-sept ont été déclarés admis. Par ailleurs, au brevet de technicien, 161 candidats sont admis sur 292 présentés.

Lydie Gisèle Oko

PROMOTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les ministres francophones du domaine attendus en Roumanie

Les 22 et 24 septembre prochains s'ouvrira à Bucarest, en Roumanie, la cinquième conférence des ministres francophones de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

La rencontre aura lieu en mode présentiel et en ligne. Elle a pour objectif principal de présenter les orientations scientifiques et stratégiques de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) pour les années 2021-2025. Ceci, en s'appuyant sur l'objectif de l'AUF qui est de renforcer le lien entre le politique et le scientifique dans l'espace francophone.

Précisant le bien-fondé de cette réunion de haut niveau, les organisateurs ont indiqué qu'elle sera une occasion pour les participants de promouvoir la coopération internationale autour des axes de la stratégie de l'AUF, notamment celle de développer, d'encourager, de redorer la francophonie scientifique

pour les étudiants de cet espace, en mettant sur pied une stratégie efficace pour les établissements d'enseignement supérieur. « La pandémie de covid-19 a considérablement modifié les relations humaines, en particulier la manière dont nous travaillons. Le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche n'a pas été épargné. Partout dans le

monde, le numérique s'est imposé, instaurant de nouvelles pratiques pédagogiques, innovantes », souligne l'un des responsables de l'AUF. Il a spécifié que dans le contexte actuel, les responsables politiques en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche des pays francophones ont plus que jamais besoin de se concerter et d'innover afin de faire de

cette crise une opportunité et encourager la transformation numérique dont la plupart des systèmes universitaires ont besoin.

Etayant les missions qui sont dévolues à l'AUF, un autre animateur de cette institution, Slim Khalbous, a précisé que dans le manifeste de la diplomatie scientifique francophone, sa politique est fondée sur les composants suivants

: animer un plaidoyer politico-scientifique en faveur de la francophonie, contribuer à l'élaboration des solutions innovantes pour les nations, valoriser l'apport des systèmes éducatifs et universitaires, participer au développement inclusif des pays dans un cadre multilatéral solidaire, soutenir la coopération et le partenariat international à l'intérieur de l'espace francophone ainsi que mobiliser et valoriser l'expertise francophone partout dans le monde. Signalons qu'à l'issue de cette rencontre, il sera présenté aux participants le livre blanc de la francophonie scientifique et ses cinq axes stratégiques ainsi que les projets structurants y afférents.

Rock Ngassakys

« La pandémie de covid-19 a considérablement modifié les relations humaines, en particulier la manière dont nous travaillons. Le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche n'a pas été épargné. Partout dans le monde, le numérique s'est imposé, instaurant de nouvelles pratiques pédagogiques, innovantes »

LIBYE/ELECTIONS

Les Nations unies soulignent la responsabilité de la communauté internationale

Les élections représentent une opportunité pour la stabilité et l'unité en Libye. A cent jours de ces élections, l'Organisation des Nations unies demande aux dirigeants du pays à unir leurs forces pour garantir un vote libre, équitable et inclusif.

Les élections présidentielle et législatives sont prévues le 24 décembre en Libye. Elles répondent à une feuille de route découlant du cessez-le-feu d'octobre 2020 entre les autorités rivales du pays et de la mise en place d'un gouvernement d'unité nationale (GNU). « La Libye est à un carrefour où des résultats positifs ou négatifs sont également possibles », a déclaré le représentant spécial du secrétaire général et chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), Jan Kubis. Il pense que ces élections sont une opportunité pour la Libye de « passer progressivement et de manière convaincante à une voie plus stable, représentative et civile ». Une loi électorale pour la présidentielle a été adoptée, alors qu'une législation pour les législatives est en cours de finalisation.

La Haute commission électorale nationale a reçu la loi sur les élections présidentielles. Le Haut conseil d'Etat déplore que celle-ci ait été adoptée sans consultation. Le président de la Haute Commission électorale s'est engagé à faire tout son possible pour respecter l'échéance du 24 décembre. « Il appartient au gouvernement d'unité nationale et à toutes les autorités et institutions de faire en sorte que les élections soient aussi libres, justes, inclusives et crédibles que possible dans des conditions et des contraintes exigeantes et difficiles », a souligné Jan Kubis. Il est convaincu que la communauté internationale peut contribuer à créer des conditions plus propices en facilitant le début d'un retrait progressif des éléments étrangers de Libye sans délai.

Jan Kubis a appelé les organisations régionales et les pays à fournir des observateurs électoraux pour aider à assurer l'intégrité et la crédibilité du processus, ainsi que l'acceptation des résultats. Il a rappelé la responsabilité de la communauté internationale à soutenir ces élections et à rester ferme contre les tentatives de déraillement. Car « ne pas organiser d'élections pourrait gravement détériorer la situation dans le pays, pourrait entraîner des divisions et des conflits », a-t-il averti. Quant aux acteurs libyens, ils sont invités à unir leurs forces et à garantir des élections parlementaires et présidentielle, libres, équitables et inclusives « considérées comme une étape essentielle pour stabiliser et unir davantage la Libye ».

Plus de 2,5 millions de Libyens se sont inscrits sur les listes électorales, dont 40% de femmes.

Noël Ndong

ONU

Trois agences appellent à réorienter les soutiens à l'agriculture

Trois agences de l'Organisation des Nations unies (ONU) ont lancé mardi une alerte relative aux soutiens à l'agriculture, estimant qu'ils engendrent trop souvent des effets dommageables pour l'environnement ou la santé et appelant à les réorienter afin de les rendre plus efficaces et plus justes.



A quelques jours du Sommet mondial des systèmes alimentaires organisé par l'ONU à New York, le 23 septembre, la FAO (agriculture et alimentation), le PNUD (développement) et le PNUE (environnement) publient un rapport qui porte un jugement sévère sur l'impact des soutiens aux agriculteurs dans le monde.

Ce rapport estime que le soutien aux agriculteurs représente au total 540 milliards de dollars par an en moyenne ces dernières années. Et que sur ce montant, environ 470 milliards de dollars - soit 87% - génèrent des distorsions de prix et sont domma-

geables pour l'environnement et socialement.

Le rapport pointe particulièrement du doigt les soutiens par les prix (294 milliards de dollars par an) via des droits de douane, des subventions à l'exportation, des quotas à l'importation, des prix plafond ou plancher qui entraînent des distorsions de prix et faussent la concurrence

Ces aides budgétaires peuvent entraîner une utilisation massive de produits chimiques, un appauvrissement des ressources naturelles, le développement de la monoculture ou encore sont susceptibles de nuire à l'équilibre nutritionnel des populations en favorisant la

consommation de denrées de base au détriment des fruits et légumes. Il s'agit de déclencher « une prise de conscience des gouvernements du monde entier », estime Qu Dongyu, le directeur général de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). Les pays doivent « repenser les régimes de soutien à l'agriculture afin de les rendre aptes à transformer nos systèmes agroalimentaires » en vue de quatre objectifs : « une meilleure nutrition, une meilleure production, un meilleur environnement et une vie meilleure », considère-t-il.

D'après AFP

ALGÉRIE

L'Etat octroie des facilités pour exporter sur les marchés africains

L'Etat algérien va accorder « toutes les facilités » à ses opérateurs économiques visant les marchés africains. L'annonce a été faite au Salon économique destiné au marché africain qui a lieu à Adrar, en Algérie.

L'Etat algérien a fait savoir qu'il mettra à disposition « toutes les facilités » aux opérateurs économiques hors-hydrocarbures voulant se déployer en Afrique. L'annonce a été faite dans le cadre du Salon économique destiné au marché africain, un événement commercial qui se déroule dans la wilaya d'Adrar, au sud-ouest d'Alger. Plus de cinquante opérateurs économiques participent à cette exposition de la production nationale destinée à l'exportation vers le marché africain. L'objectif est de booster les exportations algériennes vers le marché continental, conformément aux orienta-

tions de l'Etat. Une décision peut se justifier par le record de revenus d'exportations hors-hydrocarbures (trois milliards de dollars) en 2020. Seront mis à contribution, dans le cadre de déploiement, l'Agence nationale de promo-

transporteur Logitrans, qui bénéficiera de la transsaharienne Alger-Lagos longue de 400 km en cours d'achèvement, s'est engagé à aider les exportateurs à atteindre leurs pays cibles.

« Des efforts ont été déployés pour l'acheminement inter-

qu'à réduire la facture des importations. Les organisateurs ont souligné l'importance de tenir de telles manifestations économiques en vue de promouvoir le produit algérien très demandé dans le marché africain.

tels que la création d'un forum d'affaires panafricain, le renforcement des agences publiques dédiées à l'accompagnement à l'export vers l'Afrique, et la mise en place d'un système bancaire panafricain.

Dans le cadre des Routes de la soie, le futur port de Cherchell et/ou de Djen Djen pourraient devenir des hubs pour les échanges avec l'Asie et le point d'entrée ou de sortie de nombreuses marchandises avec l'Afrique, soit par voie maritime, soit par la route transsaharienne jusqu'à Lagos. Alger devrait améliorer les corridors terrestres et créer des zones économiques d'échanges autour de ses frontières terrestres. Toutefois, les échanges restent dérisoires entre l'Algérie et l'Afrique subsaharienne. Les importations représentent 2,76 % pour l'Afrique septentrionale, 0,48 % pour l'Afrique subsaharienne alors que les exportations représentent 7,61 % pour l'Afrique septentrionale et 0,80 % pour l'Afrique subsaharienne. En améliorant les corridors routiers et le fret aérien, il est possible de se procurer ces produits à bas coût d'Afrique de l'ouest et du centre, ce qui en ferait des produits économiquement plus accessibles. Un énorme manque à gagner en termes d'échanges commerciaux pour l'Algérie sur le continent.

Noël Ndong

« Des efforts ont été déployés pour l'acheminement international de divers produits à la faveur des moyens matériels et humains du groupe par souci de conquérir le marché africain »

tion du commerce extérieur et le Fonds spécial pour la promotion des exportations. Le

national de divers produits à la faveur des moyens matériels et humains du groupe par souci de conquérir le marché africain », a déclaré la représentante, Radia Salamani. Cette manifestation économique dédiée aux professionnels algériens (industriels, agriculteurs et artisans) a pour objectifs de faire connaître le produit national et d'offrir un espace d'échange d'expériences entre les opérateurs économiques activant dans les différents domaines, a affirmé le directeur local du commerce, Karim Kadi. La rencontre sera sanctionnée par des recommandations visant à proposer des mécanismes pour promouvoir le commerce extérieur entre l'Algérie et les autres pays du continent africain afin de contribuer à augmenter la valeur des exportations et à les diversifier, ainsi

Les atouts de l'Algérie

Les atouts du pays sont avant tout historiques et multiformes. Dans les années 1960 et 1970, Alger était le berceau des révolutionnaires et des mouvements panafricains. C'est le cas des mouvements de libération et de leurs leaders, comme Nelson Mandela ou Che Gevara, qui se rendaient à Alger pour bénéficier de soutiens idéologiques, logistiques et financiers. De nombreux dirigeants africains ont également suivi des formations à l'Ecole militaire d'infanterie de Cherchell. Ce fut le cas de Denis Sassou N'Guesso, le président du Congo. L'Afrique subsaharienne pourrait devenir un terrain de confrontation entre l'Algérie et le Maroc, en première ligne dans cette partie du continent. Alger compte initier des chantiers structurels en Afrique subsaharienne,

EN BREF

Des discussions entre Bamako et la société militaire privée russe Wagner pourraient déboucher sur le déploiement d'un millier de paramilitaires russes au Mali pour former ses forces armées et assurer la protection des dirigeants. Une source sécuritaire ouest-africaine affirme que Wagner négocie moyennant finances et contreparties minières. Le ministère malien de la Défense aurait admis mener des pourparlers avec la société russe tandis qu'une source diplomatique russe indique ne pas être au courant d'une signature de contrat entre le Mali et cette société. Le groupe Wagner qui fournit des services de maintenance d'équipements militaires et de formation aurait des hommes en Libye (on les dit alliés au maréchal Haftar), au Soudan, au Mozambique. L'arrivée de ces troupes risque de remettre en cause l'engagement de la France au Mali où ses militaires combattent les groupes jihadistes depuis huit ans. Et par ricochet, les Etats-Unis et d'autres pays européens.

La Côte d'Ivoire a lancé plusieurs opérations coup de poing contre la corruption dans les services publics, notamment la police et la gendarmerie, un fléau persistant dans le pays, a annoncé mardi le ministre de la Promotion de la bonne gouvernance. «*Le message c'est : attention à la fraude, attention au racket, l'Etat vous voit*», a déclaré Zoro Epiphane Ballo, à la tête de ce ministère créé en avril dernier. Les services de police et de gendarmerie sont particulièrement dans le collimateur, précisément pour les pots de vins prélevés aux vendeurs de produits vivriers sur les routes dont les pratiques ont un effet sur la hausse des prix des produits de consommation. Le racket a un lien avec la vie chère !, a martelé Zoro Epiphane Ballo alors que de nombreux Ivoiriens se plaignent des prix des denrées alimentaires.

Île Maurice confrontée à une vague de covid-19. A quelques jours de la reprise de la saison touristique, dont le secteur représente 25% du produit intérieur brut, les hôpitaux sont saturés. Plus de 61% des Mauriciens avaient reçu au moins deux doses au 11 septembre - la vaccination est obligatoire dans certaines activités - mais à partir du 1er octobre, les touristes seront libres de leurs mouvements dès lors qu'ils auront un test PCR négatif de 72 heures avant leur arrivée sur l'île. La principale agence sanitaire américaine a classé lundi l'île parmi les destinations à risques, recommandant d'éviter le pays. Depuis la réouverture partielle mi-juillet, le nombre de cas a été multiplié par plus de cinq, une augmentation de loin la plus importante en Afrique sur cette période. Maurice a, depuis le début de la pandémie, enregistré 1 005 cas pour 100 000 habitants, un chiffre très supérieur à la moyenne africaine (598).

D'après AFP

CENTRAFRIQUE

Des officiels peinent à obtenir des visas vers la France

Les officiels centrafricains se plaignent des délais devenus plus longs pour l'obtention des visas et les formalités bien plus complexes.

Officiellement, la procédure est rallongée en raison de la crise sanitaire et les congés d'été, mais pour certains officiels centrafricains, il s'agirait plutôt d'une nouvelle étape de la détérioration des relations diplomatiques entre les deux pays.

En juin dernier, cinq députés dont le premier vice-président de l'Assemblée nationale devaient se rendre en mission parlementaire à Bruxelles. Malgré une note de l'ambassade belge, leurs demandes de visa ont été refusées par l'ambassade de France à Bangui. Motif : dépôt tardif du dossier, trois

jours seulement avant leur départ.

Invitée officiellement en Italie, la ministre centrafricaine des Affaires étrangères préfère utiliser son passeport français plutôt que son passeport diplomatique, ses collaborateurs s'ayant vu refuser le visa pour le même motif.

«*Les usages protocolaires sont foulés au pied*», s'insurge un officiel. Le visa ne s'obtient plus en 24h pour les hautes personnalités, les sollicitations directes auprès de l'ambassade restent sans réponse, des voyages médicaux auraient été refusés, les visas accordés sont plus courts.

A l'ambassade, si l'option d'une restriction pour les personnalités jugées « hostiles à la France » est régulièrement évoquée, on assure que c'est le « contexte sanitaire qui rallonge les délais ». Même si l'on concède une « vigilance accrue sur certains cas particuliers ».

Paris se plaint de campagnes de désinformation à son égard, de difficultés faites à ses entreprises mais surtout de l'influence croissante en Centrafrique de paramilitaires russes qualifiés de « mercenaires » par les experts des Nations unies.

Josiane Mambou Loukoula

LE CINÉMA CONGOLAIS À L'HONNEUR

FILM EN FRANÇAIS OU LINGALA

À PARTIR
DU 20 SEPTEMBRE

APPEL AUX CINÉASTES CONGOLAIS

ENVOYEZ VOTRE FILM: direction.cdirect@gmail.com

DIFFUSION DU LUNDI AU MERCREDI
À 21H00

LES BOUQUETS

CANAL 334

CANAL 3

CANAL 449

QUIBDO AFRICA FILM FESTIVAL

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

13-18
SEPTEMBRE
2021

CERCLE AFRICAIN
C.C. TATI LOUTARD
FONDATION BASANGO

PROGRAMME
#QAFF3

POINTE-NOIRE
CONGO

Lipita Swagga collection © Rey Mangouta

NÉCROLOGIE

Del Martial Mombongo, agent des Dépêches de Brazzaville, Mme Mombongo Da-Costa Mamy informent les parents, amis et connaissances du décès de Kady Diallo «Ya Kady», survenu à Dakar au Sénégal, le dimanche 5 septembre 2021. Le deuil a lieu au domicile familial sis sur l'avenue des Beaux-parents, n° 18, rue Sarhas à Poto-Poto. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

IN MEMORIAM

À l'occasion du premier anniversaire de la commémoration de Mme Oba-Apounou née Alphonsine Ingoba, le venerable Gabriel Oba-Apounou, les enfants, petits-fils et toute la famille Oba-Apounou prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle et pour son repos éternel. La famille renouvelle ainsi ses remerciements à tous ceux qui l'ont apporté assistances multiformes lors des obsèques. Il sera organisé une cérémonie d'hommage et de dépôt de gerbe de fleurs sur la tombe de la defunte ce samedi 18 septembre 2021 au cimetière familial d'Ebindi à Oyo. Dieu a donné, Dieu a repris, que l'âme de notre épouse, mère et grand-mère repose en paix.

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Loufoua Patrick Dalvi Le Roi, je souhaiterais être appelé Loufoua Patrick Radnet Yanick Dalvi. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourrait s'opposer dans un délai de trois(03) mois.



**PRENDRE SON
INDÉPENDANCE N'A
JAMAIS ÉTÉ
AUSSI *agréable***

LA BOX INTERNET À

~~**45000**~~ FCFA

5000 FCFA *

INSTALLATION GRATUITE



*Offre promotionnelle sur la formule SPEED 12



COUPE DU CONGO DE HANDBALL

Le programme du deuxième tour dévoilé

La compétition qui va s'achever le 19 septembre aborde à partir de ce jeudi l'une des étapes les plus décisives.

Chez les seniors dames, les combinaisons des quarts de finale ont été dévoilées. Le Club athlétique renaissance aiglons (Cara), premier du groupe B, affrontera ce 16 septembre, au gymnase Nicole-Oba, Patronage de Pointe-Noire, quatrième du groupe A. L'Etoile du Congo (deuxième du groupe B) disputera le ticket pour les demi-finales face à Ekembongo (troisième du groupe A). La Direction générale de la sécurité présidentielle croisera, au gymnase Etienne-Mongha, l'Association sportive Elf Lumière (Asel) puis l'Interclub sera aux prises avec l'AS Otohô.

Chez les seniors hommes, les qualifiés pour le second tour ont été placés dans deux poules de trois équipes. Seuls les deux premiers du groupe disputeront la finale, le 19 septembre, à l'issue des matches qui se joueront en aller simple à l'intérieur de chaque groupe. Les deuxièmes joueront le match de classement pour les 3e et 4e places. Et les derniers lutteront pour les 5e et 6e places.

Le groupe E est composé de Caiman, Avenir du rail et Interclub de Brazzaville. Petro sport, Etoile du Congo et Pa-



Caiman et Petro sport, deux candidats pour la consécration finale en seniors hommes Adiac

tronage de Pointe-Noire sont dans le groupe opposé. Chez les juniors hommes et dames, la même formule a été adoptée. Dans le groupe G, l'Etoile du Congo a pour adversaires l'As

Neto, Académie et CTAHB. Dans le groupe H, Asoc affrontera respectivement NHA-Sport, Us Saint-Pierre et CFJSO. Chez les juniors dames, CFJSO est dans le même

groupe avec JSO et AS Neto. Le groupe L comprend, quant à lui, l'AS Cheminots de Dolisie, Promo sport et le Cara.

James Golden Eloué et Brunel Thychique Lindolo (stagiaire)

BASKETBALL

Six équipes participent à un tournoi de 3 contre 3

Le Centre olympafrica de Talangaï a lancé, le 10 septembre, un tournoi de basketball de trois contre trois auquel participent les enfants des équipes du Club athlétique renaissance aiglons, Avenir du rail, Interclub, le centre olympafrica, Ecole congolaise de basketball, Anges noirs basketball.

Le coup d'envoi du tournoi a été donné par Léonard Bossona, le directeur exécutif du Comité national olympique et sportif congolais, assisté par Rodolphe Séraphin Linda Yoca, directeur du centre olympafrica. La compétition, réservée aux benjamins et minimes, est supervisée par Maxime Mbochi, directeur technique de la Fédération congolaise de basketball. Elle va se clôturer le 2 octobre. Notons que la deuxième journée du tournoi est prévue pour le 25 septembre.

J.G.E.

ZÉNITH DE PARIS

Le concert de Werrason repoussé d'une semaine

D'abord reportée une première fois au 12 juin, puis au 17 septembre, la prestation de Wenge Musica Maison Mère (WMMM) est maintenant programmée pour le 25 septembre. Les billets achetés restent valables avec le code-barre, souligne-t-on avec la précision qu'il est « inutile d'en faire le changement ».

Au grand dam des fans qui ne comptaient plus que quelques jours pour y être, « Le retour du roi au Zénith de Paris » subit un nouveau report. Annoncé dernièrement pour le 17 septembre, il vient d'être décalé d'une semaine, à J-3. Les fans devront prendre leur mal en patience jusqu'au week-end suivant, soit le 25 septembre sans plus. En effet, ni la salle qui l'a publié sur sa page Facebook ni la production, Overlook Events, n'ont avancé les raisons qui ont occasionné ce renvoi qui, on l'espère, sera le dernier.

Par ailleurs, les mélomanes et grands fans du Roi de la forêt peuvent avoir leur apaisement. Ainsi qu'ont pris la peine de le notifier à leur intention la maison de production sur son site

et la salle mythique parisienne dans les réseaux sociaux, les billets restent valables. Avec la précision du Zénith que pour ceux qui le veulent, ils « sont remboursables dans les points d'achat ».

Une manifestation pour bouger les lignes

Néanmoins, il y a lieu de se demander si ce report n'aurait pas un lien avec la manifestation des fans inconditionnels de la star congolaise le 14 septembre. Ces derniers avaient pris carrément d'assaut la maison Schengen. Excédés par le refus de visa opposé par le centre européen de délivrer les visas aux musiciens de l'orchestre WMMM et ce, à quelques jours du concert censé être son événement



de l'année. Pas question de voir ce rêve s'évanouir en fumée ! « Le retour du Roi » est attendu par ses fans de la diaspora qui pour la plupart s'y sont donnés ren-

dez-vous. Or, sans son orchestre, il faut mettre une croix dessus. C'est juste impensable pour les nombreux fans qui tiennent leur idole pour le meilleur de sa

génération. Espérons que les manifestants vont réussir à bouger les lignes.

En outre, pour le patron de WMMM ce retour au Zénith passe pour un défi ultime à relever. En effet, s'il vient à s'y produire, ce sera son cinquième passage dans la salle mythique où feu Abeti Masikini fut la première à y fouler ses pieds et ce fut un énorme succès. Y jouer une cinquième dans sa carrière serait juste une espèce de couronnement au stade actuel de son parcours. Et, il viendrait raffermir son aura après le double concert livré en avril 2002, le spectacle offert en novembre 2008 et la prestation inoubliable qui remonte à onze ans, celle de septembre 2010.

Nioni Masela

SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ

L'ONG Dédur inquiète des projets sur l'environnement et le social des communautés

L'association se pose certaines questions sur les types d'investissement à encourager en République Démocratique du Congo (RDC) dans ce domaine précis, qui auraient pour avantages de préserver l'écosystème dans les parties où ils sont menés.

L'ONG Défense environnementale et développement durable (Dédur) se demande sur les types d'investissement à encourager dans le secteur de l'électricité en RDC. En marge de la Conférence sur l'énergie (édition 2021) organisée, du 16 au 18 septembre, dans la province du Haut-Katanga, par la Fédération des entreprises du Congo (FEC) en date, cette ASBL lance une réflexion basée sur le questionnement central : « Investissement, pour quel prix environnemental et social dans le secteur de l'électricité ? ». Dans cet exercice qui avait fait l'objet d'un communiqué de presse de cette ONG du 15 septembre, cette association a rappelé que le secteur de l'électricité vit son ère de la libéralisation, qui occasionne l'arrivée des plusieurs acteurs tant nationaux qu'internationaux dans le développement des projets énergétiques.

Relevant sa préoccupation sur la question de respect et de mise en œuvre des lois du pays en ce qui concerne la protection et la conservation de l'environnement, le respect et la protection des droits humains et l'intégration des trois dimensions interdépendantes du développement durable que sont environnement, social et économie, dans tous les projets d'investissement au cœur du développement du secteur de l'électricité en RDC, l'ONG Dédur se demande, en effet, si ce sont les types d'investissement qui impactent considérablement l'environnement ou ce sont ceux qui dérogent aux lois de la République en ce qui concerne, entre



Barrage d'Inga-DR

autres, la protection de l'environnement et la conservation de la nature. Cette association veut également savoir si ce sont ceux qui violent les droits et dégradent la vie sociale des communautés en particulier et des populations en général qui impactent considérablement l'environnement ou encore ce sont ceux qui favorisent prioritairement l'accès à l'électricité des industrielles, au détriment des communautés.

Conséquences du barrage Sombwe

Tenant compte du contexte de

la conférence susdite, l'ONG Dédur a relevé ses inquiétudes sur les effets et les risques élevés des impacts sur l'environnement et le social des communautés qui seront occasionnés par l'érection du barrage Sombwe, érigé sur la rivière Lufira, à l'intérieur du parc national d'Upemba.

Pour cette association, les impacts sociaux et environnementaux à craindre sont notamment la perte des moyens de subsistance, qui peut créer une crise alimentaire de près de 80 mille pêcheurs installés dans la zone du projet et dépendant de la rivière

Lufira et du Lac Upemba ; des changements dans l'hydrologie et la charge sédimentaire en aval de la rivière, qui pourra occasionner la perte d'environ soixante km² de terres forestières ainsi que les menaces sur la pollution de l'eau et le fonctionnement des turbines à cause des végétations aquatiques flottantes. L'ONG a également relevé comme conséquences à redouter les menaces sur la migration des espèces, à savoir les plus grands mammifères, en particulier la dernière population de plus au moins 190 éléphants dans la région du Katanga

et autres.

Mais, outre ces impacts, l'ONG Dédur a dit également constater la violation de la loi N° 14/003 du 11 février 2014 relative à la conservation de la nature, qui interdit le développement des projets ayant des objectifs autres que ceux liés à la conservation de l'environnement. « Parce qu'une aire protégée a pour but de se rassurer à long terme de la conservation de la nature, des services écosystémiques et des valeurs culturelles qui lui sont associés », a fait savoir cette ONG. Après cette analyse de la situation, l'ONG Dédur a recommandé à Kipay Investments Sarl de mettre en œuvre les dispositions de la loi sur la conservation de la nature et d'exploiter plutôt les diverses alternatives identifiées dans la zone en dehors du complexe des parcs nationaux Upemba-Kundelungu, qui pourront, selon l'ASBL, se développer à faible coût et avec moins d'impacts sur l'environnement et le social des communautés. Elle invite, également, cette société à investir dans la réhabilitation des barrages restés à l'abandon depuis plusieurs années dans la région du Katanga. L'ONG Dédur exhorte le gouvernement, à travers le ministère des Ressources hydrauliques et Electricité, à mettre en place des mécanismes de suivi et du renforcement des structures organisationnelles tels que prévues dans les textes juridiques pour le développement des projets énergétiques durables en RDC.

Lucien Dianzenza

HYDROCARBURES

Didier Budimbu visite le secrétariat général de son ministère

Mû par le souci de prendre la température du point de vue fonctionnement des différents services placés sous sa responsabilité, le ministre des Hydrocarbures, Didier Budimbu, a effectué, le 15 septembre, une visite surprise au secrétariat général de son ministère.

Le secrétariat général des hydrocarbures est une entité ayant pour mission d'assurer les activités pétrolières en amont et en aval, logée dans l'enceinte de l'ancien bâtiment de la Société nationale d'électricité, sur l'avenue de la Justice, à Gombe. La descente du numéro un des Hydrocarbures aura, à coup sûr, un impact positif sur tous les aspects de ce secteur avec en priorité la réhabilitation du bâtiment, associée à l'amélioration des conditions professionnelles des employés.

Le ministre Didier Budimbu a dit mettre tout ce qui est en son pouvoir pour qu'une solution soit effective, parce que le secrétariat général est le poumon



Le ministre Didier Budimbu

même d'un ministère assurant son fonctionnement optimal. Ce qui, à l'évidence, nécessite l'implication du gouvernement via le ministère de tutelle au regard de l'urgence.

En prélude à cette réalisation, le gouvernement a déjà mis à

disposition un espace pour la construction d'une Tour des pétroliers. Pour l'heure, le ministère est à l'attente d'un apport financier pour parer à toutes difficultés rencontrées dans le fonctionnement de ce service-clé.

Blandine Lusimana

KONGO CENTRAL

Le procureur général veut poursuivre Pierre Kabangu

Le procureur général près la Cour de cassation a adressé une correspondance au bureau de l'Assemblée provinciale pour obtenir l'autorisation d'instruction à la charge de l'argentier de l'équipe Atou Matubuana.

Le procureur Victor Mumba a adressé un réquisitoire à l'Assemblée provinciale aux fins d'obtenir l'autorisation d'instruction à charge de M. Pierre Kabangu Nsalambi. « Il résulte des pièces du dossier que pendant la période allant du 1er janvier 2019 au mois de juin 2021, M. Pierre Kabangu (...), ordonnateur des recettes et dépenses de la province du Kongo central s'est érigé en comptable public de fait, en touchant auprès du comptable Mafuala la somme globale de 1.972.540.00 francs congolais, au motif de frais secrets de recherche et n'a produit aucune pièce justificative quant aux dépenses y relatives », fait savoir ce haut magistrat, comme motivation de sa démarche. Et de noter que « les faits tels qu'exposés succinctement sont constitutifs de l'infraction de corréité de détournement des deniers publics ».

Pour le procureur général près la Cour de cassation, « la nature de ces faits et la gravité des indices relevés des pièces du dossier requièrent que l'inculpé Pierre Kabangu soit entendu pour donner sa version des faits ».

Avec ce réquisitoire, le ministre des Finances de la province du Kongo central, Pierre Kabangu, devient le cinquième collaborateur du gouverneur Atou Matubuana à être sous le collimateur de la justice. C'est dans un rapport de l'Inspection générale des finances, rappelle-t-on, que l'argentier du Kongo central a été accusé de détournement de cette somme.

L.D.

COVID-19

Medatest veut accompagner la RDC dans la vaccination

Le responsable de la société, Marc Alexandre, a fait part de son engagement au ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani Mbanda, au cours d'un échange par visioconférence.

L'échange entre les deux personnalités a tourné essentiellement sur la possibilité d'appuyer la République démocratique du Congo (RDC) dans la campagne de sensibilisation contre la covid-19. Medatest propose une solution inédite pour accompagner le pays dans cette campagne.

De son côté, le ministre de la Santé, Jean-Jacques Mbungani Mbanda, s'est montré favorable à cette démarche qui s'inscrit dans la droite ligne de la philosophie du travail mise en place par le gouvernement, sous le leadership du chef de l'Etat, Félix Antoine Tshiseke-



Le ministre de la Santé publique, le Dr Jean-Jacques Mbungani

di. Juste après cet entretien, le ministre a eu une autre réunion de restitution avec l'équipe de la Banque mondiale, toujours par visioconférence.

Cette réunion a porté également sur la campagne de vaccination. Promouvoir les gestes barrières, la distanciation sociale ainsi que l'intérêt de la vaccination sont là, entre autres, les points qui ont été débattus. Ainsi, il ressort de cet échange que d'ici à mi-novembre, la RDC va acquérir huit unités de production d'oxygène en vue de faire face à une prochaine vague éventuelle de la pandémie.

Blandine Lusimana

ALIMENTATION

Cinq communes kinoises en situation de crise

IMasina, Matete, Ndjili, Ngaba et Ngaliema sont arrivés à la phase trois du cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire du Programme alimentaire mondial (PAM). Entre 20 à 25 % de leurs habitants respectifs sont en phase trois ou plus. Comme l'explique l'institution onusienne, ce niveau vient juste avant la famine. Le rapport IPC du PAM, paru dans la presse le 14 septembre, révèle une situation alimentaire très difficile dans certaines communes peuplées de Kinshasa et même quelques provinces congolaises. Cinq des vingt-quatre communes kinoises sont touchées par la crise alimentaire. Pour atteindre ces résultats, les enquêteurs ont recouru à un ensemble d'outils et de processus qui leur ont permis d'analyser et de classer la sévérité de l'insécurité alimentaire suivant des normes scientifiques internationales.

Situation difficile à Kinshasa

Selon le rapport, plus de 1,5 million de personnes affichent un besoin d'assistance humanitaire pour sauver leur vie et protéger leurs moyens d'existence sur la période courant de février à juillet 2021. Dans les cinq communes les plus touchées, 20 à 25 % de la population est en phase 3 de l'IPC ou plus. Par ailleurs, d'autres zones urbaines comme les communes de Bumbu et Kimbanseke se trouvent dans la même situation.

Quelques grandes villes touchées

Pour la situation des provinces, le rapport IPC s'étend sur des zones urbaines jadis présentées comme le grenier du pays en raison de leur vocation hautement agricole. Il s'agit des villes de Kindu (Maniema), Beni (Nord-Kivu), Kananga (Kasaï central), Kalemie (Tanganyika), Mbuji-Mayi (Kasaï oriental), Uvira (Sud-Kivu) et Gemena (Sud-Ubangui). Selon le PAM, elles se trouvent également dans la phase 3 dite « situation de crise ». Là aussi, entre 20 à 40 % de leurs habitants respectifs approchent de la famine.

Causes

Après la publication de ces chiffres alarmants, le rapport va plus loin en présentant les principaux facteurs responsables de l'insécurité alimentaire en milieu urbain. Il y a bien entendu les effets directs de la pandémie de la covid-19, mais également d'autres facteurs comme le faible accès à l'emploi, les revenus des ménages et la hausse des prix des denrées alimentaires. Le but ultime de cette étude est de permettre aux décideurs de disposer d'une analyse rigoureuse de l'insécurité alimentaire dans les contextes d'urgence, de transition et de développement, ainsi que des objectifs clés pour mieux coordonner les interventions, conclut le rapport.

Laurent Essolomwa



Le marché de l'UPN/DR

COOPÉRATION

Les relations RDC-Chine en zone de turbulences

Révision des contrats miniers, exploitation illégale des mines de la RDC par les entreprises chinoises, suppression de l'exclusivité sur le barrage d'Inga, autant de sujets qui jettent de l'huile sur le feu dans les relations entre l'État congolais et l'Empire du milieu, au moment où ce dernier annonce néanmoins que la RDC est devenue la première destination des investissements chinois en Afrique.

Les relations entre la République démocratique du Congo (RDC) et la Chine traversent une zone de turbulences actuellement. En effet, le président congolais, Félix Tshisekedi, a demandé une révision des contrats miniers signés avec la Chine en 2008 par son prédécesseur, Joseph Kabila, affirmant vouloir obtenir des accords plus équitables. Fin août, le ministre des Finances de la RDC, Nicolas Kazadi, a déclaré à l'agence Reuters que le gouvernement de la RDC est en train de réexaminer l'accord «Infrastructure contre minéraux» de six milliards de dollars conclu avec des investisseurs chinois dans le cadre d'un examen plus large des contrats miniers, a dit à Reuters le ministre des Finances, Nicolas Kazadi. En effet, rappelle Reuters, le président Félix Tshisekedi a signifié en mai que certains contrats miniers pourraient être révisés parce qu'ils ne profitent pas suffisamment au Congo, qui est le premier producteur mondial de cobalt et le premier mineur de cuivre d'Afrique. Le gouvernement congolais a annoncé qu'il avait formé une commission chargée de réévaluer les réserves et les ressources de l'énorme mine de cuivre et de cobalt Tenke Fungurume de China Molybdenum (603993.SS) afin de «revendiquer équitablement (ses) droits».

Exploitation illicite des mines de la RDC

Les récentes révélations sur l'exploitation illégale des ressources minières de la RDC par les entreprises chinoises, notamment au Sud-Kivu, ont jeté de l'huile sur le feu dans les relations diplomatiques et commerciales entre les deux pays. Pour tenter de calmer le jeu, Zhu Jing, ambassadeur de Chine en RDC, a rencontré Antoinette N'Samba Kalambayi, ministre des Mines de la RDC, et a échangé des vues sur la coopération bilatérale dans le secteur minier, selon le site Web de l'ambassade de Chine en RDC. Les responsables des deux parties ont souligné que le renforcement de la coopération bilatérale



Les présidents chinois et congolais

dans l'industrie minière est mutuellement bénéfique. Zhu Jing a déclaré que la Chine est prête à travailler avec la RDC pour explorer davantage de modèles d'affaires, et pour renforcer et améliorer la coopération, tandis qu'Antoinette N'Samba Kalambayi a noté que le gouvernement de la RDC accueille les entreprises minières chinoises pour investir dans le pays et continuera à améliorer l'environnement commercial et à protéger les droits et intérêts légitimes des investisseurs. Selon la Chambre des mines du Congo, citée par Reuters, les investisseurs chinois contrôlent environ 70 % du secteur minier congolais, après avoir arraché des projets lucratifs aux entreprises occidentales ces dernières années. Par ailleurs, en août, le site d'information français Africa Intelligence a annoncé le retrait officiel de l'exclusivité accordée en 2018 par Kinshasa à l'entreprise chinoise Three Gorges Corporation chinoise pour le développement d'Inga III (4.800 MW).

Des résultats fructueux gagnant-gagnant selon Pékin

Malgré les tensions diplomatiques entre les deux pays, Zhao Lijian, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, a annoncé, le 13 septembre, que la coopération bilatérale entre la

Chine et la RDC a donné lieu à des résultats fructueux gagnant-gagnant et bénéficie de larges perspectives, et que les deux parties vont porter leur partenariat stratégique à un nouveau niveau, indique le site chinois progouvernemental globaltimes.cn.

Zhao Lijian a fait cette déclaration au cours d'une séance de questions-réponses lors d'une conférence de presse sur la manière dont la révision par la RDC des contrats miniers signés avec la Chine en 2008 pourrait affecter les investissements chinois dans le pays. En effet, le président Felix Tshisekedi a demandé une révision des contrats miniers signés avec la Chine en 2008 par son prédécesseur, affirmant vouloir obtenir des accords plus équitables.

Un modèle de coopération pratique

Zhao Lijian a affirmé que le volet de coopération «Infrastructures pour les minéraux» entre la Chine et la RDC est un modèle de coopération pratique entre les deux pays. Pour le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, au cours de la dernière décennie, cette coopération a non seulement encouragé vigoureusement le développement de l'industrie minière, augmenté les recettes fiscales et créé plus d'emplois en RDC, mais a également offert des investissements dans des projets

d'infrastructures tels que des routes, des hôpitaux et des centrales hydroélectriques dans le pays, apportant des contributions positives au développement économique et social de la RDC. A cet effet, il a fait remarquer que la centrale hydroélectrique de Busanga, construite dans ce cadre de coopération, a été mise en service il y a peu. « Cette plus grande centrale hydroélectrique de la RDC fournira une importante alimentation électrique pour le développement minier et des infrastructures de la RDC à l'avenir... Les entreprises chinoises ont signé avec la province du Katanga un accord d'aide de 11,5 millions de dollars il n'y a pas longtemps pour soutenir la construction de routes et d'installations électriques, ainsi que l'amélioration de l'éducation, des soins médicaux et de l'environnement, ce qui est chaleureusement accueilli par la population locale », a fait savoir Zhao Lijian, cité par globaltimes.cn. Ce dernier a indiqué que dans la prochaine étape, guidées par le consensus trouvé par les dirigeants des deux pays, les deux parties feront avancer le partenariat stratégique Chine-RDC de coopération gagnant-gagnant à un nouveau niveau et apporteront plus de bénéfices aux deux peuples.

Augmentation du commerce bilatéral

Les données officielles, explique globaltimes, montrent que le commerce bilatéral entre la RDC et la Chine a atteint 6,49 milliards de dollars au cours du premier semestre 2021, soit une augmentation de 108,9 % sur une base annuelle, tandis que l'investissement direct de la Chine dans l'industrie en RDC s'est élevé à 176 millions de dollars. La RDC est ainsi devenue la première destination des investissements chinois en Afrique, explique-t-on.

En janvier 2021, la RDC est devenue le 45e pays africain à signer un document de coopération sur la co-construction, avec la Chine, de « the Belt and Road Initiative » (BRI) ou la « nouvelle route de la soie ». Le document a été signé à Kinshasa, à la suite d'entretiens entre le conseiller d'État et ministre des Affaires étrangères de la Chine, Wang Yi, et l'ancienne ministre d'État et ministre des Affaires étrangères de la RDC, Marie Tumba Nzeza. Proposée par le président chinois Xi Jinping en 2013, the Belt and Road Initiative comprend la ceinture économique de la route de la soie et la route de la soie maritime du XXIe siècle et vise à construire des réseaux commerciaux et d'infrastructures reliant l'Asie à l'Europe et à l'Afrique le long et au-delà des anciennes routes de la soie.

Patrick Ndongidi

QUIBDO AFRICA FILM FESTIVAL

La troisième édition lancée dans la ville océane

La cérémonie d'ouverture de la troisième édition du Quibdo a eu lieu le 13 septembre, à la Fondation Basango, en présence de Marie Madeleine Descalzi-Ingoba, marraine dudit festival, des invités et du public.

Après les deux premières éditions organisées dans la ville de Quibdo, province de Choco en Colombie, la troisième édition du Quibdo a été lancée à Pointe-Noire, ville océane congolaise, véritable mosaïque de brassage de cultures et de couleur. Une ville historique dont une partie de ses terres a vu être embarqués vers les Amériques les ancêtres transformés en esclaves et dont plusieurs de ses descendants peuplent Quibdo, une ville constituée à 70 % des Noirs en général et des peuples Kongo en particulier. Ce festival est organisé pour rappeler ce passé certes douloureux mais évocateur que l'on ne doit en aucun moment classer dans la poubelle de l'oubli.

Le cinéma africain balbutiant au début, rayonnant aujourd'hui

Dans son mot de présentation du Quibdo, Wilfrid Massamba, son directeur, a d'emblée fait un rappel historique du cinéma africain. « Durant la période coloniale, l'Afrique a été largement représentée par des cinéastes occidentaux. Dans les premières décennies du XXe siècle, les cinéastes occidentaux ont réalisé des films qui dépeignaient les Africains comme des travailleurs soumis, cannibales ou sauvages. Les films de cette époque dépeignaient l'Afrique comme exotique, sans histoire ni culture. L'éveil du cinéma africain a commencé dans les années 1970, une période qui a apporté une grande fraîcheur avec la création du Festival panafricain de cinéma de Ouagadougou (Fespaco) en 1969. Le cinéma se crée son propre forum. La décennie 1980-1990 a vu le Nigeria connaître une croissance sans discontinuer avec l'accessibilité des caméras modernes, Nollywood commence à faire sa place dans le réseau de production anglophone d'Afrique de l'ouest. Nollywood a produit 1844 films en 2013, juste derrière Bollywood en Inde et Hollywood aux Etats Unis », a dit Wilfrid Massamba et de poursuivre: « Je suis issu d'une génération qui a connu et vu disparaître les salles de cinéma au Congo : Vog, Vox, ABC, Rio, Star, à Brazzaville, Rex, Roy, Club 7 ou encore La Pagode récemment démoli. C'était l'époque où nous étions en culotte courte, l'époque des Western Spaghetti avec Bud Spencer, Trinita, Terence Hill, l'époque où l'on se prenait pour



Sébastien Kamba entouré de Descalzi-Ingoba et Wilfrid Massamba/Adiac

Bruce Lee dans le dernier dragon, à être Big Boss ».

Le musée Cercle africain, le centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, la Fondation Basango sont les sites qui abriteront des conférences-débats, des projections, des prestations artistiques, surtout généreront des rencontres, des échanges, a-t-il rappelé.

Selon Wilfrid Massamba, les vingt dernières années, le cinéma contemporain africain a apporté une variété de thèmes liés à des questions modernes et à des problèmes universels tels que la migration, la politique, les faits de société ou encore les relations entre pays africains et européens, thèmes communs à de nombreux films africains. Les réalisateurs congolais ont exprimé et continuent d'exprimer leur inquiétude quant au manque de soutien des entreprises locales. Ce manque de ressources pour les cinéastes congolais est un frein au développement d'une industrie cinématographique. L'industrie cinématographique nigérienne est la plus importante d'Afrique en termes de valeur, de nombre de films produits, de revenus et de popularité. Elle est également la deuxième plus grande production du film au monde. En 2016, l'industrie cinématographique nigérienne a contribué à hauteur de 2,3 % du produit intérieur brut de ce pays.

Hommage à Sébastien Kamba, le premier cinéma congolais

Marraine du festival, Marie Madeleine Descalzi-Ingoba

a, dans son allocution, souhaité que cette activité apporte une plus-value en termes de révélation de talents, de créativité, d'apport au monde et à l'Afrique en particulier dans toute sa profondeur et sa réalité car, a-t-elle dit, il y a en Afrique toute la créativité nécessaire pour faire émerger des œuvres qui s'inscrivent dans la continuité de tous ceux qui vont contribuer au patrimoine cinématographique mondial comme le répétait Sembène Ousmane mais aussi Idrissa Ouédraogo, Gaston Kaboré et tant d'autres créateurs de premier plan, par exemple. Elle a ajouté que ces moments de joie et de célébration sont l'occasion de rendre hommage à un monument du cinéma africain qu'est Sébastien Kamba, le premier cinéaste congolais. Il est la mémoire audiovisuelle du Congo dont on célèbre les 57 ans de sa carrière et ses œuvres cinématographiques sont, entre autres, « Kaka yo », « Mwana keba », « La rançon d'une alliance », « Le corps et l'esprit » ...

Emu par la marque de sympathie et la reconnaissance témoignées à son endroit, Sébastien Kamba a indiqué: « Nous avons commencé en 1965 avec les cinéastes Ousmane Sembène, Moustapha Allassane, Gaston Kaboré... Cette 3e édition qui se tient à Pointe-Noire est un des moments importants pour le cinéma congolais. Ce sont des initiatives qu'il faut encourager, qui méritent qu'on en parle tout le temps. Le QAFF qui vient d'Amérique latine pour être organisé au Congo,

ici à Pointe-Noire, cela dit beaucoup de choses pour le Congo Brazzaville au travers de ce festival qui contribue au rapprochement des peuples. Je pense que Wilfrid Massamba a vu très loin, il a compris qu'il fallait amener ce festival congolais ici à Pointe-Noire parce que l'histoire nous a montré que ce sont des peuples qui ont pratiquement les mêmes problèmes. Nous, cinéastes, demandons seulement que l'on reconnaisse la place des cinéastes, qu'ils ne soient pas écartés, qu'on parle du cinéma au Congo parce que le cinéma congolais ne peut se faire qu'avec les Congolais ».

Pour Claudia Haidara Yoka, Sébastien Kamba n'est pas seulement le doyen des cinéastes congolais mais aussi le guide de tous les cinéastes. A Brazzaville, Idrissa Ouédraogo, invité au festival Tazama, disait que les cinéastes congolais avaient du talent et qu'il fallait les pousser.

Une semaine d'échanges et de partage autour du cinéma

L'ouverture de cette troisième édition du Quibdo Africa film a été marquée par la projection du film intitulé «Tang jer», un court métrage de 13 mn de la sénégalaise Selly Raby Kane. Une fiction avec des personnages aux têtes d'animaux et aux looks futuristes. La cérémonie a été agrémentée par la prestation de Mariusca Mukengué, la slameuse congolaise qui a enflammé la scène du QAFF et captivé, comme à son habitude, l'auditoire avec ses textes perçants et percu-

tants. L'évènement promet d'être un grand moment de partage et d'échange culturel au vu de sa programmation avec la projection de 43 films longs et courts-métrages, documentaires, films d'animation en avant-première ou inédits (sélectionnés sur les 277 reçus), 11 catégories et plusieurs prix en jeu mais aussi les autres activités retenues pour cette troisième édition (rencontres et master-class, ...). Ainsi, toute cette semaine, les Pontenegrins vont vibrer au rythme de la troisième édition du QAFF qui se tient en présentiel à Pointe-Noire (dans le strict respect des mesures barrières édictées par le gouvernement pour lutter contre le covid-19), et en virtuel pour la Colombie et le reste du monde.

Il faut noter que la compétition au QAFF se déroule en deux volets. Outre la compétition internationale, il y a aussi la compétition nationale qui répond à son objectif de participer à la visibilité de la diffusion des producteurs congolais. Ladite compétition nationale regroupe cette année le Congo Brazzaville et la République démocratique du Congo (RDC). Dans ce cadre, cinq films ont été sélectionnés réalisés par Eddy Mikolo et Dan Scott du Congo Brazzaville et Déborah Basa, Tshopper Kabambi et Kevin Mavakala de la RDC.

Après la cérémonie de lancement, le festival s'est poursuivi le 14 septembre au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard avec la projection de cinq films, à savoir les courts-métrages «Trouble» de Dan Scott, « O doux vaudou » d'Olivier Dubois du Canada, et «Awa» de Déborah Basa, le long métrage «Heart of Africa» de Tshopper Kabambi ainsi que les documentaires «Mane» de Sandra Krampelhuber (Autriche) et «Tête à tête» d'Eddy Mikolo. Douze projections de films sont prévues le 15 septembre au Centre culturel Tati-Loutard, au Musée cercle africain et à la Fondation Basango où aura aussi lieu une exposition de photos et une conférence avec S.R. Kovo Nsondé sur les ouvrages « Récits du Congo » et « Contes de chez nous » ainsi qu'une conversation sur Zoom entre Jean d'Amérique (Haïti) et Elias de Troya (Colombie) sur la littérature et poésie afro-caribéennes.

Hervé Brice Mampouya
et Lucie Prisca Condhet

QUIBDO 2021

Une série de projections meuble la deuxième journée

Après la cérémonie d'ouverture qui a eu lieu à la Fondation Basango, le festival Quibdo s'est poursuivi le 14 septembre au Centre culturel Jean-Baptiste -Tati -Loutard avec la projection de six films public: quatre courts métrages et deux documentaires.

«Trouble», le court métrage de 24 mn du Congolais Dan Scott et le documentaire «En tête à tête» du réalisateur congolais Eddy Mikolo ont été projetés sur l'écran installé au Centre culturel Jean-Baptiste -Tati -Loutard. Ces deux films sont en compétition dans leurs catégories respectives.

Produit et réalisé par le cinéaste Eddy Mikolo, «En tête à tête» présente la vie, le travail et le quotidien du journalisme d'animation au Congo, en s'appuyant sur l'ancienne génération incarnée par Joseph Pambou, «Jo Pambou», pour les intimes d'un côté, Peggy Shalyah et Ornela Kouanga, deux animatrices qui font partie de l'actuelle génération de l'autre. La préparation de leur antenne, leur quotidien et les subtilités de leur animation ont été expliqués par les professionnels de l'information et de la communication entrecoupés des réactions de l'homme de la rue à travers un micro-trottoir édifiant sur la place



de la radio chez le Congolais lambda.

A la fin de la projection, Eddy Mikolo, le réalisateur, a expliqué au public sa démarche et ses

motivations d'avoir consacré un documentaire sur des condisciples « Partager leur quotidien et leur façon de travailler est important pour la postérité

car malheureusement, les journalistes meurent avec leurs connaissances, leur savoir et leur expérience alors que cela pourrait aider les générations

Une scène de projection au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati - Loutard/Adiac

futures dans l'optique de la transmission des connaissances qui se fait de nos jours de moins en moins dans la corporation journalistique pour des raisons injustifiées», a-t-il dit. Pour lui, une fois gravé sur un support quelconque, le document audiovisuel va parcourir des années et des années et servira de vademecum aux générations à venir.

Les autres courts métrages qui ont été diffusés ont pour titres: «Mane» de l'Autrichienne Sandra Krampelhuber, «Ô doux vodou» du Canadien Olivier Dubois, «Awa» de Déborah Basa de la République démocratique du Congo (RDC), «Heart of Africa» de Tshoper Kabambi également de la RDC.

La série des projections de film s'est poursuivie le mercredi à la Fondation Basango et au Cercle africain.

**Hervé Brice Mampouya
et Lucie Prisca Condhet**



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



DÉPARTEMENT DU POOL

Lancement officiel du projet d'assistance « Bisalu Kidzunu »

Le ministre Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Eloge Landry Kolelas, a officiellement lancé le 15 septembre à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, les activités relatives à la mise en œuvre du protocole d'accord signé en juin dernier entre le gouvernement et l'Agence américaine pour le développement international (USAID).

Dénoté « Bisalu Kidzunu », ce projet initié et financé par l'USAID à environ 600 millions FCFA, soit 1,2 million de dollars porte sur le développement économique des populations du Pool, notamment des sous-préfectures de Kindamba et Mayama. Il a pour objectifs de renforcer la résilience communautaire et réduire la probabilité des violences futures en occupant, à travers des activités productrices des revenus, les populations de ces communautés, ainsi que les ex-combattants.

« Le projet « Bisalu Kidzunu Bia USAID » portera essentiellement sur le développement économique à Kindamba et à Mayama pour renforcer la résilience communautaire. Il soutiendra également les femmes, les jeunes et les anciens combattants, et les aidera à se réintégrer dans la société », a rappelé le directeur régional de l'USAID pour l'Afrique centrale, Paul Sabaine.

Mis en œuvre par Catholic relief services (CRS) et la Commission épiscopale justice et paix (CEJP) pour une durée de vingt-quatre mois, le projet vise le renforcement de la cohésion sociale et la guérison des traumatismes en vue de l'amélioration de la résilience et la prévention des violences dans le département du Pool. « Ce projet vient à point nommé avec l'approche personne à personne pour avoir une



incidence dans les communautés concernées. Le CRS Congo est désormais un partenaire qui compte pour le gouvernement du Congo et ses communautés. Pour ce faire, nous sommes engagés suivant nos valeurs à agir sur le développement intégral pour le bien des dites communautés », a indiqué le représentant-pays du CRS, Constantin Sodio.

Selon lui, les activités qui y seront développées offriront un espace de réflexion interne et de transformation personnelle pour accroître la conscience individuelle dans les vingt villages cibles à Kindamba et Mayama.

Saluant pour sa part le partenariat Congo-USAID, le Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Eloge Landry Kolelas, a souligné que ce projet, tout comme ceux soutenus par

les différents partenaires, contribue à la normalisation de la vie socioéconomique, matérialisée aujourd'hui par la libre circulation des personnes, des biens et services dans l'ensemble du département du Pool.

Il a, à l'occasion, invité les parties prenantes, notamment les autorités locales, à s'approprier véritablement des activités de ce projet afin de permettre d'atteindre les objectifs escomptés.

Les ex-combattants adhèrent au projet

Incluant deux volets, le projet « Bisalu Kidzunu » connaît une adhésion des ex-combattants, en témoigne un des leurs, Ley Sita Nganga, vice-président de la commission de la paix et de réconciliation dans le Pool. « Ce projet est d'un intérêt majeur

pour nous ex-combattants qui pendant longtemps étions désœuvrés. Avec « Bisalu Kidzunu » qui prône également la cohésion sociale, cela est une occasion de nous réintégrer au sein des communautés, mais surtout d'être utile aussi bien pour nous-mêmes, mais également pour la communauté », a-t-il déclaré.

Il a en outre rassuré que les ex-combattants affichent une adhésion à ce projet qui leur permettra de se reconvertir vers d'autres métiers tels que l'élevage et l'agriculture.

Le projet « Bisalu Kidzunu » comporte deux volets dont celui portant renforcement de la cohésion sociale. Il concerne, selon le chargé des programmes à la Commission épiscopale justice et paix, Eustany Iki, vingt villages dont dix à Kindamba et dix

autres à Mayama où environ 600 personnes bénéficieront d'une formation. « Le deuxième volet quant à lui portera sur l'appui socioéconomique par des groupements qui bénéficieront des crédits épargnes pour le développement de leurs activités respectives à effets multiplicateurs », a-t-il précisé.

USAID pour une nouvelle phase de partenariat avec le Congo

Partenaire et bailleur, l'Agence américaine pour le développement international entend approfondir ses relations bilatérales par le financement de nouveaux projets en République du Congo. « Nous allons, à court, moyen et long termes réaliser d'autres projets que nous envisageons de financer, notamment dans les domaines de la préservation de l'environnement, de l'humain et de la santé. Ceci dit, USAID constitue, pour le Congo, un portefeuille des interventions visant à aider le peuple congolais », a fait savoir le directeur régional de l'USAID pour l'Afrique centrale, Paul Sabaine, soulignant que de tous ces projets cités, certains sont déjà budgétisés tandis que d'autres cherchent des ressources pour approfondir les partenariats afin d'élargir le portefeuille.

Guy-Gervais Kitina

MAIRIE DE BRAZZAVILLE

Des projets importants à développer en 2021

Le maire de la ville, Dieudonné Bantsimba, a évoqué le 15 septembre, à l'ouverture de la neuvième session ordinaire du conseil départemental, une série de projets à réaliser dans le cadre du budget de la commune, exercice en cours.

Dieudonné Bantsimba a évoqué, entre autres, le projet de transformation d'une partie du siège de la mairie du troisième arrondissement, Poto-Poto, en pôle d'attraction culturelle et sociale et celui de construction des plateformes de diffusion artistique au niveau des arrondissements 7, Mfilou, et 6, Talangaï. « Ces projets inscrits dans notre budget, exercice 2021, verront très bientôt le jour », a-t-il indiqué.

De même, en ce qui concerne Poto-Poto, a-t-il poursuivi, le premier module du projet, estimé à 772 000 euros, cofinancé par le Conseil départemental et municipal de Brazzaville et l'Association internationale des maires francophones, est déjà bouclé et les travaux vont démarrer sous peu. Les négociations sont en cours avec les bailleurs de fonds pour le second module.

Le maire de Brazzaville a également épinglé les travaux de pavage des voiries à Madibou, Talangaï et au Centre-ville; l'entretien routier des artères de la capitale; l'aménagement des es-

paces verts; le curage des rivières Mfilou et Kélékélé ainsi que la construction des forages d'eau potable à l'île Mbamou.

« Nous nous efforcerons avec le même engagement à faire mieux, même avec peu. Quoi qu'il en soit, notre ambition est de faire de Brazzaville une ville propre, verte, moderne où règne une véritable cohésion sociale et fait bon vivre », a-t-il lancé.

La neuvième session ordinaire du Conseil départemental de Brazzaville va se tenir sur dix jours au cours desquels seront examinées six affaires, dont quatre à caractère financier et deux à caractère administratif. Il s'agit du projet de délibération fixant le taux de la taxe sur l'agrément des régies publicitaires; le projet de délibération autorisant la négociation d'un projet de contrat de mise en concession de Matari (cimetières départemental et municipal de Brazzaville), avec la société Atlantic Traders; le projet de délibération portant dénomination d'une avenue Gandhi-Mahatma, de l'axe routier qui part du rond-

point de la frontière à celui qui aboutit en face du siège de l'arrondissement 7, Mfilou.

A cela s'ajoutent le projet de délibération portant élévation exceptionnelle à titre posthume de M. Mfumu Fylla Difoua Dissassa, au rang de citoyen d'honneur de la ville de Brazzaville; le projet de délibération fixant les taux de la taxe d'autorisation des professions à caractère local connexe au travail de transport automobile exerçant dans le périmètre urbain de la ville de Brazzaville; le projet de délibération portant virement des crédits dans certaines lignes du budget du Conseil départemental et municipal exercice 2021.

Le maire de Brazzaville a, dans son discours d'ouverture, annoncé le lancement dans les prochains jours d'une campagne de sensibilisation et d'adhésion à la vaccination contre le coronavirus dans les marchés domaniaux, en collaboration avec les ministères en charge de la Santé et de la Femme.

Guillaume Ondze

5^e ÉDITION BAOL FILMS FESTIVAL

« La dernière crise » en sélection officielle

Le court métrage de la jeune réalisatrice congolaise Queen'c Matt figure parmi les quinze films africains et internationaux sélectionnés dans le cadre de la cinquième édition du Baol films festival qui se déroulera en novembre, au Sénégal.

À la découverte de la nouvelle, Queen'c Matt, toute emballée, a fait un post sur son compte Facebook pour la partager avec les internautes et manifester sa joie. « Le court métrage, La dernière crise, va représenter le Congo Brazzaville à la cinquième édition du Baol films festival qui se tiendra à Diourbel, au Sénégal. Merci à toute l'équipe, particulièrement à mon cher assistant Thomas ainsi qu'à mon mentor Michael Gandoh. L'aventure continue, beaucoup de surprises en cours de téléchargement », a-t-elle publié.

Prix du meilleur court-métrage lors de la deuxième édition des Kamba's Awards, le trophée d'excellence du cinéma congolais, « La dernière crise » est le fruit des ateliers d'écriture et de réalisation organisés lors du Festival international des courts métrages, La Pointe-Noire, en 2019.

La fiction ne dure qu'une dizaine de minutes, mais elle est saisissante de par le thème qu'elle aborde : la prise en charge des troubles psychiques. L'histoire présente est celle d'un couple dont la femme est victime de troubles d'humeur déclenchés par le non-respect de l'hygiène domestique. Son conjoint, au lieu de la conduire à l'hôpital pour recevoir des soins, banalise la situation avec des calmants jusqu'à ce que le pire arrive et qu'il se retrouve lui-même la première

victime de la maladie de son épouse. L'interpellation faite ici par Queen'c Matt est qu'on ne chérit pas et qu'on ne devrait surtout pas minimiser une maladie, quelle qu'elle soit. Dès l'apparition des premiers symptômes, l'on ne devrait pas hésiter à consulter un médecin spécialiste pour ne pas arriver à une dernière crise pouvant être fatale.

Connus du grand public mais très souvent banalisés, les troubles psychiques s'assimilent en d'autres termes aux dysfonctionnements psychiatriques ou mentaux, souvent à l'origine d'un ensemble varié de malaises comme les souffrances, les troubles émotionnels et du comportement, les troubles de comportement alimentaire, les addictions liées à la consommation d'alcool ou autres substances psychoactives, l'anxiété, les phobies, etc.

Notons que le Baol films festival se déroulera du 19 au 21 novembre à Diourbel, une ville du Sénégal située à environ 150 kilomètres à l'est de Dakar. Organisé cette année sur le thème « Cinéma et jeunesse », l'événement vise à célébrer et récompenser les acteurs du 7e art et de l'audiovisuel évoluant au Sénégal, sur le continent africain et même ailleurs. Des acteurs dont le travail créatif force l'admiration.

Merveille Atipo